	INFORMATION SUR LE PERSONNEL EVENTUELLEMENT A REPRENDRE AU SENS DU CODE DU TRAVAIL (L.1224-1)						
	Salaires Brut annuels versés en 2023 (en € sur 1 an)	Cout Salarial avec charges en 2023 (en € sur un an)	Convention collective applicable	Nombre d'employés concernés ( tout contrats confondus)	d'employés en	Nombre d'employés en CDD	BIENS MEUBLES RESTANT SUR PLACE A LA PRISE D'EFFET DE L'AOT
rondavelle Saint-Leu	239 699,11	288 940,76	HCR 1979	20	8	12	NEANT